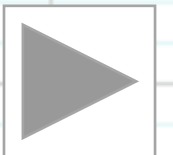


# PROTOCOLE COVID-19

Sur chaque diapositive je clique sur la bulle qui correspond au cas de mon enfant.

Au fil du diaporama, je trouverai les réponses à mes questions.



Si ce n'est pas le cas, je peux contacter l'école par mail ou par téléphone.

Mon enfant est  
cas contact

Mon enfant est  
positif

L'enseignant(e) de mon enfant est  
absent(e) et non remplacé(e)



Dans le cadre  
familial

Dans le cadre  
scolaire



Mon enfant a été testé positif à la Covid-19 il y a moins de 2 mois.

OUI

NON



Mon enfant n'est pas soumis au protocole cas contact  
mais je surveille son état de santé.

Si des symptômes apparaissent, il devra faire un test.



Mon enfant doit faire un test PCR ou  
un test antigénique en pharmacie  
(pas un autotest)

Le résultat de ce  
test est négatif.

Le résultat de ce  
test est positif.

Si mon enfant ne se fait pas tester,  
il doit s'isoler 7 jours.



Mon enfant a été testé positif à la Covid-19 il y a moins de 2 mois.

OUI

NON



Mon enfant doit faire un autotest.  
Le jour de cet autotest est le J+0 du protocole.

Si mon enfant ne se fait pas tester,  
il doit s'isoler 7 jours.

Le résultat de ce  
test est négatif.

Le résultat de cet autotest est positif.  
Je le fais confirmer par un test PCR  
ou antigénique en pharmacie.

Le résultat de ce  
test est négatif.

Le résultat de ce  
test est positif.





Je complète ce document.

Mon enfant doit faire deux autres autotests

Autotest J+2

Autotest J+4

Le résultat de ce test est négatif.

Le résultat de ce test est positif. Je le fais confirmer par un test PCR ou antigénique en pharmacie.

Le résultat de ce test est négatif.

Le résultat de ce test est positif. Je le fais confirmer par un test PCR ou antigénique en pharmacie.

Le résultat de ce test est négatif.

Le résultat de ce test est positif.

Le résultat de ce test est négatif.

Le résultats de ce test est positif.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR  
Élève contact à risque (école maternelle ou élémentaire)

Je soussigné(e) :  
[Prénom et Nom]

demeurant :  
[Adresse]

représentant légal de :  
[Prénom et Nom de l'élève]

atteste sur l'honneur :

- que mon enfant a réalisé un autotest le ..... et que son résultat est négatif.
- m'engager à réaliser un autotest 2 jours après ce premier autotest, soit le ..... [date de l'autotest à J2], et 4 jours après ce premier autotest, soit le ..... [date de l'autotest à J4].
- m'engager à ne pas conduire mon enfant à l'école si l'un des tests (J2 et J4) est positif ou s'il présente des symptômes évocateurs de la Covid-19.

Cette attestation sur l'honneur permet d'accéder aux activités scolaires et périscolaires.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ..... [commune], le ..... [date]

Signature

.....  
[Prénom] [Nom]

1 En cas d'autotest positif, le résultat devra être confirmé par test antigénique ou PCR.



Le protocole cas contact est terminé.



Le J+0 est le jour où a été effectué le test positif.

Mon enfant ne peut plus se présenter à l'école, il s'isole et je préviens l'établissement.

A J+5, mon enfant peut faire un test PCR ou  
antigénique en pharmacie (pas un autotest)

Le résultat de ce test  
est négatif.

Le résultat de ce test  
est positif.



Mon enfant peut retourner à l'école aux horaires d'accueil habituels  
s'il n'a plus de symptômes depuis plus de 48H.



Mon enfant s'isole jusqu'au J+7 et pourra retourner à l'école sans test supplémentaire.

A son retour, je fournis à l'école une copie du test positif sur laquelle figure la date de celui-ci.



Au moins 1 des responsables légaux appartient à une de ces catégories de profession :

- Personnels des établissements de santé ;
- Biologistes, infirmiers diplômés d'Etat, médecins, pharmaciens et préparateurs en pharmacie, sages-femmes, ambulanciers
- Professionnels et bénévoles de la filière de dépistage (professionnels en charge du contact-tracing, centres de dépistage, laboratoires d'analyse, etc.) et de vaccination (effecteurs comme personnels administratifs)
- Personnels des établissements et services médico-sociaux : EHPAD et EHPA (personnes âgées) ; établissements pour personnes handicapées et d'aide sociale à l'enfance ; services d'aide à domicile pour personnes vulnérables ; services infirmiers d'aide à domicile ; lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé ; appartements de coordination thérapeutique ; CSAPA et CAARUD ; centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus.

ET

Aucune autre solution de garde n'est envisageable

Je remplis ces deux conditions.

Je ne remplis pas ces deux conditions.



Lorsque j'apprends que l'enseignant(e) est absent(e) et ne sera pas remplacé(e), je préviens au plus vite le directeur de l'école et je fournis :

- Un justificatif de la profession exercée (carte professionnelle, fiche de paie...)
- Une attestation sur l'honneur de l'absence d'une autre solution de garde
- Une attestation sur l'honneur fournie le jour de l'accueil d'un résultat négatif d'un autotest réalisé depuis moins de 24h pour l'enfant accueilli



Mon enfant ne peut pas être  
accueilli à l'école.

